

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 19 mars 2025

DEL20250319_037

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mars, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle du conseil à ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME, sur convocation adressée à tous ses membres, le 06 mars précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S)

Conseillers en exercice : 32

Présents: 22

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Christophe AUGUSTIN ;

NANGY : Rodolphe ARNOULD, Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;

REIGNIER-ÉSERY : Didier EISACK, Denise GERELLI-FORT, Virginie JACQUEMOUD, Sébastien JAVOGUES, Stéphanie LE MOAL, Billy MARQUET, André PUGIN

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 2

Absents excusés avec procuration : Lucas PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL ; Isabelle SAGE a donné procuration à André PUGIN

Absents excusés : Dominique BRAND, Laurent CHIORINO, Anne-Marie LALLIARD, Esther VACHOUX, Ludovic WISZNIEWSKI ;

Absents : Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI,

Secrétaire de séance : Frédéric CHABOD

DEL20250319_037 - Tableau des effectifs 2025 – approbation de sa mise à jour

Rapporteur : Madame Régine MAYORAZ, 4^{ème} Vice-Présidente en charge des Ressources

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

VU le Code Général de la Fonction Publique (CGFP), notamment son article L313-1,

VU le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

VU la délibération n°DEL2040320_042 du 20 mars 2024 fixant le tableau des effectifs pour l'année 2024 ;

VU la délibération DEL20250219_004 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 19 février 2025 portant DOB 2025 et son ROB annexé ;

VU la délibération DEL20250219_014 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 19 février 2025 relative la création d'un poste non permanent - Contrat de projet - Chargé(e) de mise en œuvre du compostage et de la gestion des déchets verts ;

VU la délibération DEL20250219_015 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 19 février 2025 relative à la création d'un poste non permanent - Contrat de projet - Chargé(e) de mission « Communication déchets »

VU la délibération DEL20250319_036 du Conseil communautaire de la CCA&S en date du 19 mars 2025, relative à la création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour assurer des missions liées à la Transition Écologique ;

VU l'avis à venir du Comité Social Territorial,

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

CONSIDERANT qu'il est indispensable de mettre à jour ce tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

CONSIDERANT qu'il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité.

CONSIDERANT qu'il a été décidé de ne pas renouveler le contrat d'apprentissage Transition Écologique (TE) pour l'année scolaire 2025/2026 mais de plutôt renforcer le service TE par la création d'un contrat d'accroissement temporaire d'activité en CDD ;

CONSIDERANT la création d'un poste non permanent - Contrat de projet - Chargé(e) de mise en œuvre du compostage et de la gestion des déchets verts à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2025, sur les grades d'Adjoint technique ou Technicien, relevant de la catégorie C à B, de la filière technique ;

CONSIDERANT la création d'un emploi non permanent - Contrat de projet - Chargé(e) de missions Communication déchets à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2025, sur les grades de Rédacteur ou d'Attaché, relevant de la catégorie B à A, de la filière administrative ;

CONSIDERANT la création d'un poste non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour assurer des missions liées à la Transition Écologique à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2025, pour une durée de 6 mois, sur les grades de Rédacteur ou Technicien, relevant de la catégorie B, de la filière administrative ou technique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire d'ouvrir l'emploi permanent à temps complet d'assistante administrative et accueil à tous les grades du cadre d'emploi des Adjoints Administratifs, relevant de la catégorie C, de la filière administrative ;

CONSIDERANT que les postes suivants n'ont plus lieu d'être dans l'organisation actuelle de la Collectivité et sont à supprimer du tableau des effectifs :

- Un emploi non permanent, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire à temps complet – Assistante Administrative, dans le grade d'adjoint administratif de la filière administrative, de la catégorie C, > agent placé sur un poste de titulaire en 2024 ;
- Un emploi non permanent de contrat de projet - commande publique et actes juridiques à temps complet, dans les grades de technicien ou ingénieur de la filière technique ou sur les grades de rédacteur ou d'attaché de la filière administrative, de la catégorie B à A ;
- Un emploi non permanent de contrat de projet – chargé infrastructures cycles à temps complet, dans les grades d'attaché de la filière administrative ou d'ingénieur de la filière technique, de la catégorie A > agent non remplacé ;
- Un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à temps complet dans les grades d'attaché de la filière administrative ou d'ingénieur de la filière technique, de la catégorie A > transformé en poste de contrat de projet en 2024 ;
- Un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à temps complet – Instructeur SCU, dans les grades d'adjoint administratif à rédacteur de la filière administrative, de la catégorie C à B ;

En conséquence, et au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification du tableau des effectifs 2025 de la CCA&S en prenant en compte :

Le rajout des postes suivants :

- Chargé(e) de mise en œuvre du compostage et de la gestion des déchets verts à temps complet, à compter du 1er mars 2025, sur les grades d'Adjoint technique ou Technicien, relevant de la catégorie C à B, de la filière technique ;
- Chargé(e) de missions Communication déchets à temps complet, à compter du 1er mars 2025, sur les grades de Rédacteur ou d'Attaché, relevant de la catégorie B à A, de la filière administrative ;
- Un poste de chargé Transition Écologique non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour assurer des missions liées à la Transition Écologique à temps complet, à compter du 1er septembre 2025, pour une durée de 6 mois, sur les grades de Rédacteur ou Technicien, relevant de la catégorie B, de la filière administrative ou technique ;

La modification du poste suivant :

- Ouverture de l'emploi permanent à temps complet d'assistante administrative et accueil à tous les grades du cadre d'emploi des Adjoint Administratifs, relevant de la catégorie C, de la filière administrative ;

La suppression des postes suivants :

- Un emploi non permanent, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire à temps complet – Assistante Administrative, dans le grade d'adjoint administratif de la filière administrative, de la catégorie C, > agent placé sur un poste de titulaire en 2024 ;
- Un emploi non permanent de contrat de projet - commande publique et actes juridiques à temps complet, dans les grades de technicien ou ingénieur de la filière technique ou sur les grades de rédacteur ou d'attaché de la filière administrative, de la catégorie B à A ;
- Un emploi non permanent de contrat de projet – chargé infrastructures cycles à temps complet, dans les grades d'attaché de la filière administrative ou d'ingénieur de la filière technique, de la catégorie A > agent non remplacé ;
- Un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à temps complet dans les grades d'attaché de la filière administrative ou d'ingénieur de la filière technique, de la catégorie A > transformé en poste de contrat de projet en 2024 ;
- Un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité à temps complet – Instructeur SCU, dans les grades d'adjoint administratif à rédacteur de la filière administrative, de la catégorie C à B ;

- **FIXE** le tableau des effectifs 2025 de la CCA&S tel que présenté ci-dessous ;
- **DÉCIDE** d'inscrire au budget primitif 2025 les crédits correspondants ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant légal à mettre en œuvre la présente délibération.

Pôle / service	Cadre d'emploi	Cat.	Grade de l'agent occupant le poste	Libellé de l'emploi	Emplois budgétaires		Effectifs pourvus		Effectifs vacants
					Temps de travail	TOTAL	Titulaire ou contractuel	TOTAL	TOTAL
Emplois permanents - Filières administrative / technique									
Direction Générale des Services	Emploi fonctionnel DGS	A	Emploi fonctionnel DGS	Directeur(trice) Général(e) des Services	TC	1	Titulaire	1	0
	Attaché territorial	A	Attaché	Directeur général des services	TC	0	Titulaire	0	0
	Attaché territorial	A	Attaché	Chargé(e) de mission Transition écologique	TC	1	Contractuel	1	0
	Rédacteur territorial et Attaché territorial	B à A	Attaché	Chargé(e) de dialogue territorial	TC	1	Contractuel	1	0
Pôle Ressources	Attaché territorial et Ingénieur territorial	A	Attaché principal	Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e) aux Ressources	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif territorial et rédacteur territorial	C à B	Rédacteur	Responsable de Gestion Financière	TC	1	Contractuel	0,9	0,1
	Adjoint administratif territorial et rédacteur territorial	C à B	Rédacteur	Responsable de Gestion des Ressources Humaines	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif	Assistant(e) administratif(ve) - comptabilité	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif territorial	C	Adjoint administratif	Assistant(e) administratif(ve) des services - RH	TC	1	Titulaire	1	0
Service Commun Urbanisme (SCU)	Rédacteur territorial et attaché territorial Technicien territorial et ingénieur territorial	B à A	Technicien principal 1 ^{ère} classe	Responsable du service	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif territorial, rédacteur territorial, adjoint technique territorial et technicien territorial	C à B	Adjoint administratif	Assistant(e) administratif(ve)	TC	1	Stagiaire	0,7	0,3
	Adjoint administratif territorial, rédacteur territorial, adjoint technique territorial et technicien territorial	C à B	Adjoint administratif à rédacteur principal de 1 ^{ère} classe / Adjoint technique à technicien principal de 1 ^{ère} classe	Instructeur	TC	1	Contractuel	0	1
	Adjoint administratif territorial, rédacteur territorial, adjoint technique territorial et technicien territorial	C à B	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	Instructeur	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif territorial, rédacteur territorial, adjoint technique territorial et technicien territorial	C à B	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	Instructeur	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint administratif territorial, rédacteur territorial, adjoint technique territorial et technicien territorial	C à B	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	Instructeur	TC	1	Titulaire	1	0

Pôle Aménagement du territoire	Attaché territorial	A	Attaché	Chargé de mission - Mobilité	TC	1	Contractuel	1	0
	Attaché territorial	A	Attaché	Chargé de mission – Aménagement et solidarités	TC	1	Contractuel	1	0
	Attaché territorial	A	Attaché	Chargé de mission - Economique	TC	1	Contractuel	0,8	0,2
Pôle Technique et Gestion Durable	Technicien territorial et ingénieur territorial	B à A	Technicien principal 1ère classe	Directeur des services techniques	TC	1	Titulaire	1	0
	Technicien territorial et ingénieur territorial	B à A	Ingénieur	Chargé d'opération	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint de maîtrise	Chef d'exploitation	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique	Responsable déchetterie	TC	1	Titulaire	1	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique	Agent polyvalent (Voirie, déchetterie , OM, CSE, entretien bâtiments)	TC	3	Contractuels et Titulaire	3	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique et Agent de maîtrise	Agent polyvalent (Voirie , déchetterie, OM, CSE, entretien bâtiments)	TC	4	Contractuels et Titulaire	4	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique et Agent de maîtrise	Agent polyvalent (Voirie , déchetterie, OM, CSE, entretien bâtiments)	TC	0	Contractuels et Titulaire	0	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique	Agent polyvalent (Voirie, déchetterie, OM, CSE, entretien bâtiments)	TC	1	Contractuel	1	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique	Agent polyvalent (Voirie, déchetterie, OM , CSE, entretien bâtiments)	TC	2	Titulaire	2	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique et Agent de maîtrise	Agent polyvalent (Voirie, déchetterie, OM, CSE , entretien bâtiments)	TC	2	Titulaire	2	0
	Adjoint technique territorial et agent de maîtrise territorial	C	Adjoint technique à agent de maîtrise principal	Mécanicien, responsable d'atelier	TC	0	Néant	0	0
Adjoint technique territorial	C	Adjoint technique	Agent d'entretien	TNC (28/35 ^{ème})	0,8	Titulaire	0,8	0	
TOTAL EFFECTIF PERMANENT COMMUNAUTE DE COMMUNES ARVE ET SALEVE						32,8		31,2	1,6

Emplois non permanents - Filières administrative / technique									
Pôle Aménagement du territoire	Attaché territorial et Ingénieur territorial	A	Attaché	Contrat de projet - Dynamiques partenariales et Solidarités	TC	1	Contractuel	0,8	0,2
	Technicien territorial et rédacteur territorial	B à A	Technicien / Rédacteur	Accroissement temporaire Missions transition écologique	TC	1	Contractuel	0	1
Direction Générale des Services	Apprenti(e)	Néant	Apprenti(e)	Contrat apprentissage - BAC +5 Sce transition écologique	TC	1	Contrat de droit privé	1	0
	Rédacteur territorial et attaché territorial	B à A	Rédacteur à Attaché	Contrat de projet - Chargé(e) de missions Communication déchets	TC	1	Contractuel	0	1
Pôle Technique et Gestion Durable	Technicien territorial, ingénieur territorial, rédacteur territorial et attaché territorial	B à A	Ingénieur	Contrat de projet - Chargé(e) de Prévention Déchets	TC	1	Contractuel	1	0
	Adjoint technique territorial et technicien territorial	C à B	Adjoint technique à Technicien	Contrat de projet - Chargé(e) de mise en œuvre du compostage et de la gestion des déchets verts	TC	1	Contractuel	0	1
TOTAL EFFECTIF NON PERMANENT COMMUNAUTE DE COMMUNES ARVE ET SALEVE						6		2,8	3,2
TOTAL EFFECTIF COMMUNAUTE DE COMMUNES ARVE ET SALEVE						38,8		34	4,8

Le Secrétaire de séance
Frédéric CHABOD

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 26/03/2025
Publié, le 26/03/2025

PAGE ANNULÉE

